

DEC180631DR12

Décision portant nomination de M. Georges DIGRANDI aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7317 intitulée Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR7317 intitulée Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) et nommant M. Thierry BERTHET en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7317 en date du 22/03/2018 ;

Considérant que M. Georges DIGRANDI a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR12du 16 au 18 mars 2005 et du 5 au 7 avril 2005.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Georges DIGRANDI, Assistant Ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7317 intitulée Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST), à compter du 1^{er} avril 2018.

M. Georges DIGRANDI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Georges DIGRANDI est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Aix-en-Provence, le 22/03/2018

Le directeur de l'unité
Thierry BERTHET

Visa du délégué régional du CNRS
Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
Yvon BERLAND